

ELECTIONS : CONSIGNES DE VOTE

Si l'élection présidentielle revêt une importance primordiale, il convient de dire que cette élection n'en est pas pour autant, à elle seule, un enjeu absolument capital.

Le seul pouvoir réellement autoritaire que confère la Constitution au président de la République est celui de chef des armées. Les lois qui président aux destinées de notre pays émanent, constitutionnellement, de la seule Assemblée nationale (exception faite de l'utilisation de l'article 493 dont il conviendrait d'abroger au nom de la démocratie).

Le sort de notre nation est donc davantage entre les mains des députés qu'entre celles du président de la République. Il convient dès lors de bien faire le distinguo entre l'élection présidentielle et les élections législatives.

Pour l'élection présidentielle, le PNR qui renonce à toute velléité de concourir à la fonction, annonce qu'il soutient la candidature Front National. Réaffirmant au passage que ce soutien n'est pas inconditionnel et que des divergences politiques fondamentales existent entre son programme et celui de Marine Le Pen.

Quant aux élections législatives, le PNR renonce, là aussi, et pour la deuxième fois, à présenter des candidats. Il se refuse ainsi, pour l'heure, au vu du mode électoral actuel, d'engager des efforts trop importants à la seule fin de jouer le rôle de figurant et de simple faire-valoir à une pseudo démocratie entièrement confisquée au seul profit d'une caste dirigeante accrochée à ses privilèges.

Le PNR appelle ainsi à voter Front National pour l'élection présidentielle et les élections législatives de 2017.